

# Les entreprises veulent se décarboner, constate le patron d'Investissement Québec



PHOTO CATHERINE LEFEBVRE, LA PRESSE

Le président et chef de la direction d'Investissement Québec, Guy LeBlanc, se dit rassuré de voir que l'intérêt des entreprises québécoises s'est maintenu après l'engouement initial de la première année de Compétivert.

**(Montréal) Même si plusieurs entrepreneurs ne savent pas par où commencer, il y a un fort intérêt de la part des entreprises québécoises de trouver des façons d'améliorer leurs pratiques environnementales, constate le président et chef de la direction d'Investissement Québec, Guy LeBlanc, en entrevue pour faire le bilan du programme Compétivert.**

Publié à 7h07

**STÉPHANE ROLLAND** LA PRESSE CANADIENNE

Pour les deux premières années du programme, le bras financier du gouvernement québécois a octroyé un appui financier d'une valeur de 703 millions pour soutenir 209 projets. Cette aide peut se décliner par du financement pour un projet, mais aussi par de l'accompagnement sous forme d'un diagnostic pour établir les actions environnementales les plus prometteuses pour une entreprise. La valeur totale des projets atteindrait 2,7 milliards en tenant compte des investissements des autres partenaires.

M. LeBlanc se dit rassuré de voir que l'intérêt des entreprises québécoises s'est maintenu après l'engouement initial de la première année de Compétivert. Dès la première année, Compétivert avait excédé son objectif initial de déployer 375 millions sur trois ans. La cible avait été bonifiée à 1 milliard, toujours d'ici la fin mars 2024.

« J'étais inquiet pour la deuxième année, confie le grand patron d'Investissement Québec. J'étais très content de voir que, pour la deuxième année, on est au même rythme et qu'on s'enlignait pour atteindre notre objectif d'un milliard sur trois ans. »

L'électrification des transports représente « grosso modo » 30 % des montants octroyés par Investissement Québec, rapporte M. LeBlanc. L'énergie renouvelable un autre 20 % et les projets d'économie circulaire 10 %.

Dans le secteur manufacturier, il y a un grand intérêt pour la décarbonation des opérations, constate M. LeBlanc. Il s'appuie sur un sondage Léger réalisé en collaboration avec l'organisme Québec Net Positif.

En fait, 87 % des entreprises manufacturières estiment qu'il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Or, seulement 12 % ont dressé un inventaire de leurs émissions. Près de la moitié (49 %) n'ont posé aucun geste climatique dans leurs opérations.

« La bonne nouvelle, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui sont conscients de la chose. La mauvaise nouvelle, c'est qu'il n'y en a pas beaucoup qui agissent. Ça confirme que notre rôle d'accompagnement et de diagnostic est extrêmement important. »

Un retard à rattraper

L'efficacité énergétique est un chantier auquel devront s'attaquer tous les acteurs de la société et les entreprises québécoises seront appelées à mettre l'épaule à la roue.

Sujet moins médiatisé, les entreprises québécoises accumulent aussi un retard important sur le front de l'économie circulaire, donne en exemple le directeur, Performance environnementale industrielle, chez Investissement Québec – CRIQ, Nicolas Turgeon.

Seulement 3,5 % de l'économie québécoise est circulaire, selon le dernier rapport de Recyc-Québec. Ce chiffre serait de 7,2 % pour l'économie mondiale et atteindrait même 24,5 % pour les Pays-Bas.

« Ça veut dire qu'il y a encore 96 % de notre économie qui est en mode linéaire, ce qui veut dire qu'on produit, qu'on consomme puis on élimine, précise M. Turgeon. En fait, il y a plein d'entreprises qui ont compris que ça ne se tient pas, puis, qu'économiquement on a tout intérêt à aller dans un mode circulaire. »

Il y a des avantages indéniables à prendre le virage vert, plaide M. LeBlanc. Des exigences plus sévères de la part des gouvernements, des investisseurs institutionnels et des institutions financières vont forcer les entreprises à s'ajuster si elles veulent exporter leurs produits ou obtenir du financement, par exemple. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, un bon bilan environnemental est important, souligne-t-il. « Vas-tu aller travailler pour une compagnie qui a mauvaise réputation sur le plan environnemental ? De nos jours, ce n'est pas une bonne idée. »